

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	H i a c a modèle RH 20.V-JR(F)EW 2 places (s.d. banquettes long.)	Riche d'homologation N°
Voiture de livraison	TOYOTA			CH 3914 20
Constructeur	TOYOTA MOTOR CO LTD Nagoya / Japan			
Identification	sur la plaquette du constructeur (modèle): ("RH20.V-JR(F)EW" (4 portes et évent. banquettes longitudinales) resp. devant le No du châssis: "RH20V" ("RH20.V-JR(F)EW" (5 portes)			
Plaquette constr.	devant le siège du conducteur, dans la cabine (soulever le couvercle derrière)			
N° du châssis	à gauche, latéralement sur le montant AR de porte, dans le caisson du filtre à air (le siège du conducteur)			
Ident. du moteur	"12 R" à droite, sur le bloc, devant la jauge d'huile (soulever le couvercle du compartiment du moteur)			
Importateur princ.	TOYOTA AG Generalvertretung für die Schweiz 5745 Safenwil			
Véhicule homologué	RH20V - 000 320	Signes fixes dans code du type		RH20.V-JR(F)EW resp. RH20.V-JR(F)EW / RH20V

Chassis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	TOYOTA
Direction	mécanique	Type	12 R
Transmission	mécanique synchronisée	Construction	en ligne
Nombre de vitesses	4	Carburant	B
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues régulateur selon charge sur les roues arrière	Refroidiss.	eau
Frein auxiliaire	circuits AV + AR du frein de service	Alésage	80,5
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Cylindrée	1587
Ralentisseur		Puissance en CV	66 DIN
Contrôle 2 circ.	diff. de pression pour chaque circ.; LF combinée	Bruit à proximité	84 dB/A à t/min 3900 (ECE-9)
		Silencieux	1 = 550 x Ø 150 mm
		Mesure des gaz	ECE-15 1,6 % CO à 650 t/min *
		Déparasitage	ECE-10 OCE annexe B, chiffres 3+4 = D

Carrosserie		Poids	
Nombre de portes	3-4 + 1 AR	avant	710
Ceintures sécurité	Ar4	arrière	640
Cale	Rétroviseur	total	1350
Antivol	Attelage	Charge utile	305
	verrouillage de la direction	Poids total	1015
Nombre de places	2 av 2 centre ar (12)	Garantie fabr.	2400
Dimensions	Int. ext.	Dimens. pneus	185 R 14 C 185 R 14 C
Longueur	2620 4340	Pty / bar	6 / 3,75 6 / 3,75
Largeur	1520 1690	Charge	1520 1520
Hauteur	1300 1910	pour V max	120 120
Porte à faux	lat. av 940 1050	Garantie poids remorquable avec frein	1400
	Voies av 1430 ar 1400	Garantie poids remorquable sans frein	400
	Braquage g 10700 d 10700	Garantie poids de l'ensemble	1200
Distance volant - vers l'avant du véhicule s.d. toit surélevé	1850 2460	Poids remorquable testé	1200
		Vitesse maximale selon le constructeur	120 km/h
		Vitesse maximale testée	km/h

Equipement				
Feux de route	CR	(E)	ou HCR	(E)
Feux de croisement	CR	(E)	ou HCR	(E)
Feux de position	A	(E)		
Feux rouges	R-S1	(E)		
Feux stop	R-S1	(E)		
Climoteurs	av	1	(E)	ar 2n (E)
Catadioptrés	av			ar I (E)
Feux de gabarit	av			ar
Feux complément.				
Eclairage plaque	2/ séparés au centre			
Essuie-glace	2/ balaïs avec/ sans lavo-glace			
Avertisseurs	Maruko 8652 ND 10			
	Nippon Denso 8652 ND 10 / 8652 ND 20			
	ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation.			

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	T O Y O T A Hince		
Homologation N°	CH	3414 20	
Carrosserie	fourgon avec fenêtres		
Places	total	2	avant 2
Poids à vide	1350	Carburant	8
Charge utile	1050	CV-impôt	8,08
Poids total	2400	Cylindrée	1587

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesures des gaz : la vignette ECR-15 se trouve à gauche, à l'intérieur sur montant avant de la porte.
- +) Variante de pneus : 7.00 - 14 C 8 PR charge 1600 (4,5) V-max. 120 km/h voies inchangées.
- §) Equipement : livrable sur demande avec des banquettes longitudinales pour le transport occasionnel de personnes; poids à vide: AV 730 AR 650 total 1380 kg.
Le dispositif de protection pour les sièges avant est monté par l'importateur, dimensions 1360 x 640 mm.
Equipé en série d'un pare-brise en verre feuilleté.

A noter dans le permis de circulation:

(128)- Sièges et dispositifs de sécurité pour le transport non professionnel de 12 personnes dans le compartiment de charge sont approuvés.

Lieu et date de l'homologation Safenwil, 9.-12.05.77

Homologation fédérale des types de véhicules